

# Kit d'action

« **Ma collectivité territoriale dit Non à l'accord UE-MERCOSUR ! Oui à la relocalisation écologique et solidaire** »

**UE-Mercosur c'est :**

**78 % des Français n'en veulent pas**

**Plus de**

- **mondialisation**
- **déforestation**
- **chaos climatique**

**Demandons aux collectivités territoriales de s'engager**

**#StopEUMercosur**

[www.collectifstoptafta.org](http://www.collectifstoptafta.org)

## Modalités d'action :

Ecrire et envoyer un courrier (ou un message électronique) à une ou plusieurs collectivités territoriales présentes sur son territoire, telles que les communes, communauté de communes, départements, région pour les inviter à voter une résolution ou un vœu prenant position contre l'accord UE-Mercosur et pour la relocalisation écologique et solidaire.

## Objectifs :

Par cette action coordonnée mais décentralisée, il s'agit de faire connaître les enjeux autour de l'accord UE-Mercosur (et des autres), et, à renforcer le rapport de force contre ce projet d'accord que la Commission européenne veut ressusciter quoi qu'il en coûte et dont le processus de ratification pourrait débuter en cette année 2023. Il s'agit également de renforcer la pression sur l'exécutif français qui, s'il continue à affirmer qu'il est "contre en l'état", pourrait être tenté d'adoucir sa position suite aux initiatives prises par la Commission européenne. Celle-ci cherche en effet à désarmer les critiques des citoyens, des parlementaires, des universitaires et des chercheurs, notamment en matière de climat, de biodiversité et de déforestation.

**Collectif national Stop CETA-Mercosur - [collectifstoptafta.org/](http://collectifstoptafta.org/)**

# Détails du kit

Ce kit comprend :

- des exemples de collectivités ayant déjà pris de tels engagements ;
- un exemple de courrier aux collectivités territoriales ;
- une proposition de communiqué de presse ;
- une liste de ressources documentaires ;
- des visuels que vous pouvez télécharger ici.

L'ensemble de ces documents sont donnés à titre informatif et peuvent bien entendu être adaptés aux réalités locales.

## Collectivités déjà engagées :

**En Europe**, 1850 collectivités via la Climate alliance ;

**En France** : Grenoble (38), Brest (29), Cluny et Communauté de Communes du Clunisois (71), Bresse-sur-tille (21), Rosporden (29), Logonna-Daoulas (29), Giberville (14) ...

En France, ce travail a été interrompu par la pandémie de COVID19 et les nombreux confinements)

## Proposition de voeu/résolution :

**A télécharger ici en .odt  
ou ici en .pdf**

## Argumentaire:

Dans vos démarches, vous aurez sans doute besoin d'un argumentaire pour soutenir votre demande. En voici un.

**A télécharger ici en .odt  
ou ici en .pdf**

## Pour rester informé.e.s :

mail : [contact@collectifstoptafta.org](mailto:contact@collectifstoptafta.org) ou s'inscrire sur [collectifstoptafta.org/](http://collectifstoptafta.org/)

Twitter : [@StopTAFTA](https://twitter.com/StopTAFTA)

Facebook : [@collectifstoptafta](https://www.facebook.com/collectifstoptafta)

Telegram : [t.me/+aD5EtbLH0Bo4ZjQ0](https://t.me/+aD5EtbLH0Bo4ZjQ0)

**Collectif national Stop CETA-Mercosur - [collectifstoptafta.org/](http://collectifstoptafta.org/)**

# Résumé des enjeux

Annoncé comme conclu le 28 juin 2019, suite à 20 années de négociations, le projet d'accord de libéralisation du commerce UE-Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay et Paraguay) a été vivement rejeté par les organisations de la société civile et l'opinion publique : près de 80% des personnes interrogées dans plusieurs pays européens, dont la France, veulent que cet accord soit abandonné. Gelé depuis trois ans en raison de cette mobilisation citoyenne et de la situation politique au Brésil, cet accord revient sur la table car la Commission européenne et plusieurs Etats-membres de l'UE souhaitent profiter de l'élection de Lula au Brésil pour le ressusciter. Pour réaliser ce coup de force, la Commission européenne s'est dotée d'un « instrument conjoint » secret qu'elle est en train de soumettre aux Etats-membres de l'UE et à ceux du Mercosur. Fuité et analysé par nos soins (1), ce document ne crée aucun nouveau mécanisme ni aucune nouvelle obligation permettant de répondre aux objections soulevées : il ne comprend rien sur le volet agricole, pourtant l'un des volets de l'accord les plus critiqués, et l'économie générale de l'accord reste totalement inchangée. De son côté, Emmanuel Macron a confirmé l'opposition de la France mais ne s'est pas assuré d'une coalition d'Etats européens en mesure de bloquer cet accord.

Le 15 mars 2021, plus de 450 organisations de la société civile des deux côtés de l'Atlantique, dont une cinquantaine en France, ont rendu public le lancement d'une coalition transatlantique en affirmant qu'un tel instrument conjoint ne résoudrait aucun des problèmes soulevés par l'examen du contenu de ce projet d'accord. En tant qu'organisations membres ou partenaires du collectif national Stop Mercosur ([www.collectifstoptafta.org/](http://www.collectifstoptafta.org/)), nous appelons la Commission européenne à mettre fin aux efforts entrepris pour tenter de sauver l'accord UE-Mercosur et à mettre en œuvre une véritable politique de relocalisation écologique et solidaire. Nous invitons également les parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat, ainsi que les collectivités territoriales, à voter une résolution ou un vœu en ce sens, "contre l'accord UE- Mercosur et pour la relocalisation écologique et solidaire"(2).

En 2020, plus de 1850 collectivités locales membres de la "Climate Alliance" (surtout Allemagne, Autriche - Brest et Nantes en France) se sont positionnées contre l'Accord UE-Mercosur. En France, Grenoble, Brest, Cluny et quelques autres villes ont déjà fait voter des vœux contre l'accord UE-Mercosur et pour la relocalisation écologique et solidaire. Nous proposons de reprendre cette campagne d'interpellation des collectivités territoriales afin de renforcer le poids politique de notre refus de l'accord UE-Mercosur et de sensibiliser à ces enjeux dans toutes les communes possibles.

**Collectif national Stop CETA-Mercosur - [collectifstoptafta.org/](http://collectifstoptafta.org/)**

# Exemple de courrier pour les collectivités territoriales

Madame, Monsieur,

La pandémie de Covid-19 puis les conséquences de la guerre en Ukraine ont révélé au grand jour les fragilités économiques, sociales et sanitaires engendrées par la mondialisation des échanges et le manque de solidarité internationale. A l'heure des réponses à apporter, et alors que l'opinion publique aspire désormais majoritairement à des formes de production et de commerce plus apaisées et respectueuses de l'environnement, les collectivités territoriales ont un rôle majeur à jouer en faveur de politiques de relocalisation écologique et solidaire visant à déployer sur les territoires des emplois de qualité et non délocalisables.

Malheureusement, les promesses de « relocalisation » et de régulation de la mondialisation entendues à Paris comme à Bruxelles au début de la pandémie ont été progressivement mises en sourdine. La Commission européenne poursuit ainsi la négociation et la finalisation de nombreux accords : Mercosur, Mexique, Chili Nouvelle-Zélande, Australie, Inde, Indonésie, etc qui visent à approfondir cette mondialisation insoutenable.

Ainsi en est-il de l'Accord UE-Mercosur qui, loin d'être enterré, est en ce moment même l'objet de toute les attentions pour tenter de le ressusciter. Alors que la population ne veut majoritairement pas de cet accord avec les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Paraguay, Uruguay), la Commission européenne, bien aidée par de nombreux ministres du commerce des États-membres de l'UE, ne veut pas « jeter à la poubelle 10 ans de travail ». En France, le gouvernement dit toujours être opposé à l'accord « en l'état » mais ne semble pas vouloir exiger qu'il soit renégocié ou simplement abandonné, semant le doute sur ses véritables intentions.

C'est afin de renforcer la pression sur la Commission européenne et les États-membres que la coalition internationale d'organisations mobilisées contre l'accord UE-Mercosur (plus de 450 organisations des deux côtés de l'Atlantique), ainsi que la coalition française, autour du collectif national Stop CETA-Mercosur ([www.collectifstopptafta.org/](http://www.collectifstopptafta.org/)), sollicite les collectivités territoriales pour qu'elles s'engagent autour d'un double message : « Non à l'accord UE-Mercosur - Oui à la Relocalisation écologique et solidaire ». Une proposition de résolution, fournie à titre d'exemple, ainsi qu'un argumentaire, ont été rédigés afin de préciser la démarche et les raisons de s'opposer à cet accord qui, fondamentalement, vise à exporter des voitures européennes en Amérique du Sud pour importer de la viande et de l'éthanol des pays du Mercosur.

Plusieurs centaines de collectivités en Europe, dont une petite dizaine en France, ont déjà pris un engagement de ce type. Appliquée au TAFTA et au CETA en 2015-2016, une telle démarche avait permis à plus de 2000 collectivités locales européennes de s'engager. Alors que l'opinion publique a désormais majoritairement basculé – 9 sondés sur 10 attendent des formes de relocalisation économique – nous vous proposons donc de vous engager en ce sens dans les semaines à venir.

Nous sommes à votre disposition pour toute demande de précision et vous remercions par avance de nous tenir au courant des initiatives que vous pourriez prendre en ce sens ([contact@collectifstopTAFTA.org](mailto:contact@collectifstopTAFTA.org)).

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

**Collectif national Stop CETA-Mercosur - [collectifstopptafta.org/](http://collectifstopptafta.org/)**

# Proposition de communiqué de presse

Il est décisif d'informer la presse locale de votre démarche. Soit par un seul communiqué, soit par un communiqué et une convocation pour une conférence de presse (cf. expérience de l'action du comité local d'Attac du Maine-et-Loire)

## **Communiqué de presse du collectif / organisation XXX**

### **Date**

### **Titre : Nous appelons les collectivités locales à s'engager : Non à l'accord UE-MERCOSUR ! Oui à la relocalisation écologique et solidaire**

Nos collectifs / organisations ont écrit aux collectivités territoriales du secteur (PRÉCISER) pour les inviter à prendre position, via une résolution ou un vœu, contre l'Accord UE-Mercosur et en faveur de la relocalisation écologique et solidaire. Cette démarche s'inscrit dans une initiative nationale, et même européenne, visant à renforcer la pression sur Emmanuel Macron et la Commission européenne pour que ce projet d'accord soit définitivement abandonné.

Annoncé comme conclu le 28 juin 2019, suite à 20 années de négociations, le projet d'accord de libéralisation du commerce UE-Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay et Paraguay) va aggraver la déforestation et les violations des droits humains, accélérer la destruction des moyens de subsistance de paysan.ne.s, indigènes ou salarié.e.s des deux côtés de l'Atlantique et aggraver le réchauffement climatique et la perte de biodiversité. Dans l'opacité la plus totale, la Commission européenne, bien aidée par de nombreux ministres du commerce des États-membres de l'UE, essaie de ressusciter cet accord néfaste et déséquilibré. En France, le gouvernement dit toujours être opposé à l'accord « en l'état » mais semble réticent à exiger qu'il soit renégocié ou simplement abandonné, semant le doute sur ses véritables intentions.

Nous appelons les collectivités territoriales à s'exprimer clairement sur ce sujet : veut-on encore approfondir cette mondialisation insoutenable mise à l'index et critiquée de toute part ? En 2020, plus de 1850 collectivités locales membres de la "Climate Alliance" (principalement en Allemagne et en Autriche, etc) se sont positionnées contre l'Accord UE-Mercosur. Nous appelons les collectivités territoriales françaises à en faire autant.

Nous vous convions à une conférence de presse le XXXX à YYYY heures pour vous préciser les modalités de cette démarche.<si prévu>

Nous vous joignons la proposition de résolution et l'argumentaire envoyés aux collectivités.

Contact presse : <à préciser >

# Ressources :

FEVRIER 2023  
L'Accord de libéralisation du commerce UE-Mercosur n'est pas mort : la Commission européenne veut le ressusciter.

Pourquoi faut-il se remobiliser, y compris en France ?



Mobilisation paysanne contre les accords de libre échange devant la Commission européenne

La Commission européenne et plusieurs Etats-membres de l'UE souhaitent profiter de l'effacement de Lula au Brésil pour ressusciter l'accord de libéralisation du commerce entre l'UE et les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay). Depuis 2019, ce projet d'accord avait de fait été gelé en raison de la mobilisation de la société civile dénonçant ses conséquences tant sur le plan écologique et social, qu'en termes de violations des droits humains, et en raison de la situation politique au Brésil. Mais le processus de finalisation et de ratification de l'accord devrait reprendre au premier semestre 2023.

Le collectif Stop CETA-Mercosur appelle les organisations de la société civile, les citoyennes et citoyens, les collectivités territoriales et les élus à se mobiliser pour que Bruxelles et les États-membres de l'UE ne ressuscitent par l'Accord UE-Mercosur qui ne ferait qu'approfondir une mondialisation qui détruit la planète et met en concurrence les populations les unes contre les autres.

Aitac & Collectif Stop CETA-Mercosur | page 01



Accord UE-Mercosur  
Première analyse de « l'instrument conjoint »  
proposé par Bruxelles

Un tour de magie qui ne change rien à l'économie générale de l'accord UE-Mercosur

Vous trouverez dans ce document :

Synthèse : un tour de magie qui ne change (presque) rien	2
Introduction : manque de transparence	2
Rappel du contexte : ne pas revoir les négociations	2
Escalade 1 : Quel agenda des discussions ?	2
Partie et structure générale de l'instrument conjoint	2
En résumé, (presque) rien de nouveau pour résoudre les problèmes soulevés	3
Conclusion : les règles commerciales togona prioritaires	4
Escalade 2 : cet instrument conjoint est-il juridiquement contraignant ?	4
Analyse détaillée de l'instrument conjoint, point par point	5
Préambule	5
Partie 1 sur la « non régression »	5
Partie 2 sur le changement climatique	6
Partie 3 sur la diversité biologique	6
Partie 4 sur les forêts	7
Partie 5 sur le droit du travail	8
Partie 6 sur la coopération	8
Partie 7 sur les droits de l'homme	8
Partie 8 sur la société civile	8
Partie 9 sur la surveillance et l'examen de l'accord	8
Notes	8

version provisoire au 29 mars 2023

Auteur : Maxime Combes, économiste en charge des politiques de commerce et de relocalisation à l'Aitac (<http://aitac.trois-jardins.org>)  
Contact : 06 24 51 29 44 – [maxime.combes@gmail.com](mailto:maxime.combes@gmail.com) (sur Twitter Facebook Instagram LinkedIn)  
L'Aitac est membre et co-anime le collectif national Stop CETA-Mercosur (<https://www.collectifstopceta.org/>) @StopTAFTA sur twitter.

**[A télécharger ici](#)**

**[A télécharger ici](#)**

**[A télécharger ici](#)**

## Sites Ressources :

Site du collectif national Stop CETA-Mercosur : [www.collectifstopceta.org](http://www.collectifstopceta.org)

Site de la coalition transatlantique de la société civile : [stopeumercosur.org](http://stopeumercosur.org)

## Prises de position récentes

[Déclaration des organisations paysannes européennes et sud-américaines contre l'accord UE-Mercosur](#) (mars 2023)

[Déclaration de 450 organisations + Vidéo](#) (mars 2021)

[Position de la société civile brésilienne](#) (décembre 2020)

[Déclaration syndicale \(CCSCS et CES\) transatlantique](#) (février 2021)

[Lettre d'économistes](#) concernant les impacts économiques du projet d'accord UE-Mercosur (novembre 2020)

## Pour rester informé.e.s :

mail : [contact@collectifstopceta.org](mailto:contact@collectifstopceta.org) ou s'inscrire sur [collectifstopceta.org/](http://collectifstopceta.org/)

Twitter : @StopTAFTA

Facebook : @collectifstopceta

Telegram : [t.me/+aD5EtbLH0Bo4ZjQ0](https://t.me/+aD5EtbLH0Bo4ZjQ0)

**Collectif national Stop CETA-Mercosur - [collectifstopceta.org/](http://collectifstopceta.org/)**